À l’attention des entreprises souhaitant

obtenir le sigle de qualité de la FVB

Zurich, juillet 2023

**Sigle de qualité de la FVB: demande / octroi**

Mesdames, Messieurs,

Lors de l’assemblée générale de la FVB du 14 juin 2016, il a été décidé à l’unanimité d’introduire un sigle de qualité. Les critères d’octroi de ce sigle et les informations à fournir dans l’hypothèse de son obtention s’articulent autour de trois domaines: le respect des critères de qualité de la FVB, l’utilisation prévue du sigle dans votre communication et la présentation de votre entreprise sur le site web de la FVB.

**1. Demande du sigle de qualité / respect des critères de qualité**

Si vous remplissez tous les critères de qualité, vous serez autorisés à apposer le sigle de qualité de la FVB sur tous les supports de communication imprimés et en ligne utilisés par votre entreprises/vos succursales de Suisse et du Liechtenstein. Les données fournies seront vérifiées par l’instance de contrôle (secrétariat et délégué technique de la FVB).



**2. Utilisation du sigle de qualité dans votre communication**

Le transfert d’image entre la marque FVB et ses membres de Qualité est un facteur de réussite déterminant. Les questions posées dans le formulaire de demande ci-dessous servent à planifier et à réaliser le matériel de communication lié au sigle de qualité.

**3. Présentation de votre entreprise sur le site web fvb.ch**

Les consignes relatives au contenu qu’il vous est demandé de fournir ont pour but d’assurer la présentation uniforme et informative des titulaires du sigle de qualité sur le nouveau site web de la FVB.

Veuillez retourner le formulaire de demande dûment rempli, avec toutes ses annexes, à l’adresse e-mail suivante: info@fvb.ch



Nous vous prions d’agréer, Mesdames, Messieurs, nos salutations les meilleures.

Me Diego De Pedrini

**Informations sur l’entreprise requérante**

Veuillez remplir intégralement le formulaire ci-dessous:

Raison sociale:

Rue:

NPA localité:

Téléphone:

E-mail:

Site web:

Personne de contact:

Téléphone:

E-mail:

Date:

**1. Critères / gages de qualité de la FVB**

En cochant les cases ci-dessous, nous confirmons que notre entreprise répond aux critères de qualité de la FVB.

**1.1. Sécurité**

[ ]  Siège social ou succursale officielle en Suisse

[ ]  L’entreprise est inscrite au registre du commerce depuis au moins 5 ans

Définition: En cas de scission, fusion ou vente sans modification du but de l’entreprise, ce critère est rempli sans délai d’attente s’il l’a été pendant les cinq années précédentes par la société d’origine.

[ ]  Processus d’assurance qualité vérifiable pour la dernière étape de la mise sur le marché

Définition: L’entreprise requérante confirme qu’elle dispose du processus susmentionné et qu’elle assume la responsabilité de la qualité et de la sûreté de ses produits conformément aux lois et normes en vigueur.

Justificatifs (copies) à annexer:

[ ]  Extrait du registre du commerce

[ ]  Certificats de qualité

[ ]  lternativement, description du processus d’assurance qualité

**1.2. Professionnalisme**

[ ]  Le but de l’entreprise est la fabrication, l’importation ou le commerce de luminaires ou de
composants pour installations d’éclairage professionnelles

Définition: Il s’agit notamment de luminaires, d’ampoules et autres sources lumineuses, de ballasts, de dispositifs de commande, de produits semi-finis et de LED pour l’éclairage intérieur et extérieur. Le sigle de qualité n’est pas octroyé aux entreprises pratiquant uniquement la vente en ligne.

[ ]  La part du chiffre d’affaires issue du domaine d’activités défini doit être d’au moins 75%

Définition: entreprise ou centre de profit identifiable opérant dans le secteur des solutions d’éclairage professionnelles (commerce et fabrication de luminaires ou de composants pour installations d’éclairage) et organisation de distribution correspondante

[ ]  Compétences vérifiables en matière de conseil ou activité attestée d’au moins cinq ans dans la branche de l’éclairage

Définition: l’organisation dispose au minimum d’un collaborateur ayant au moins le niveau de formation de «planificateur éclairagiste SLG 2» ou ayant suivi une formation internationale équivalente, comme celle d’«European Lighting Expert». Des informations détaillées sur le niveau de formation requis sont disponibles sur: <http://www.slg.ch/de/european-lighting-expert-ele>

[ ]  L’entreprise dispose d’un règlement de conformité qu’elle a déposé auprès du secrétariat
Définition: Le règlement de conformité garantit que l’entreprise titulaire du sigle de qualité FVB et son personnel respectent toutes les lois, prescriptions et codes de conduite pertinents.

Justificatifs (copies) à annexer:

[ ]  Rapport d’activité ou extrait de ce dernier

[ ]  Description du poste d’au moins un planificateur éclairagiste ou collaborateur spécialisé
 en technique d’éclairage

[ ]  Certificat ou attestation de formation correspondante

[ ]  Règlement de conformité

**1.3. Service**

[ ]  Des fiches produit et des courbes photométriques conformes aux normes CH/UE en vigueur sont disponibles

Définition: Les courbes photométriques doivent être disponibles sous forme de fichier .ldt ou .ies. En cas de doute, la FVB peut faire réaliser, aux frais de l’entreprise requérante, des vérifications auprès d’un laboratoire accrédité.

[ ]  L’entreprise dispose d’un service après-vente joignable par téléphone et par e-mail.

 Définition: Le service après-vente est une prestation de service de nature technique et commerciale à laquelle le client peut faire appel après la vente proprement dite.

[ ]  Les données requises peuvent être consultées sur notre site web: www.

**1.4. Durabilité**

[ ]  Reprise et élimination des composants électriques et des composants d’éclairage conformément au standard de qualité SLRS

Définition: attestation d’affiliation au pool SLRS/SENS. Les entreprises non affiliées à ce pool doivent démontrer qu’elles sont membres d’un système de recyclage équivalent, qui documente les quantités reprises et les modes de gestion des déchets, et offre un niveau de prestations conforme au standard de qualité SLRS.

Justificatifs (copies) à annexer:

[ ]  Preuve d’affiliation à un système de recyclage des déchets de type SLRS/SENS en indiquant de quel système il s’agit:

**2. Sigle de qualité FVB: utilisation comme outil de communication**

Nous prévoyons d’utiliser le sigle de qualité FVB comme suit dans notre communication d’entreprise (veuillez cocher ce qui convient et décrire les autres utilisations possibles):

**2.1. Supports imprimés**

[ ]  Correspondance (offre, bon de livraison, facture)

[ ]  Brochure d’entreprise

[ ]  Brochures/flyers sur les produits

[ ]  Magazine d’entreprise (contribution rédactionnelle)

[ ]  Publipostages (mailings) directs

Autres utilisations possibles (veuillez compléter):

**2.2. Supports numériques**

[ ]  Site web (contribution rédactionnelle dans la rubrique actualités, dans la section consacrée à l’entreprise ou dans celle portant sur qualité)

[ ]  Site web (sigle de qualité dans le pied de page, etc.)

[ ]  E-mail (sigle de qualité dans la signature)

[ ]  Médias sociaux (contribution rédactionnelle/actualités)

Autres utilisations possibles (veuillez compléter):

**2.3. Contacts personnels/foires et salons**

[ ]  Mise en avant du sigle de qualité FVB lors d’entretiens ou de présentations

[ ]  Intégration du sigle dans la communication en lien avec les salons (roll-up, flyer)

[ ]  Distribution de flyers portant le sigle de qualité FVB dans le cadre des salons

Autres utilisations possibles (veuillez compléter):

**2.4. Autres (veuillez compléter)**

**3. Sigle de qualité FVB: la présentation de votre entreprise sur fvb.ch**

Merci de nous communiquer les informations suivantes pour la présentation de votre entreprise sur le site web de la FVB:

**3.1. Profil de l’entreprise**

Brève description (veuillez compléter):

**3.2. Déclaration concernant le sigle de qualité FVB**

Brève description des raisons qui vous ont incité à solliciter l’octroi du sigle de qualité FVB et de vos engagements envers votre clientèle en tant que membre de Qualité de la FVB (veuillez compléter):

**3.2 Faits et chiffres en lien avec les critères de qualité FVB (Factbox)**

Faits et chiffres (veuillez compléter):

Création de l’entreprise:

Part du chiffre d’affaires:

Nombre de planificateurs éclairagistes/d’employés spécialisés en technique d’éclairage:

Données produits/courbes photométriques disponibles sur: www.

Membre du système de recyclage (SLRS/SENS, etc.):

**3.3. Données de contact**

[ ]  Identiques aux indications concernant l’entreprise requérante/titulaire du sigle de qualité

[ ]  Données de contact différentes (à indiquer S.V.P.): [ ]

Annexes transmises:

[ ]  le logo de l’entreprise

[ ]  une photo de l’entreprise

Merci beaucoup!

La demande, assortie de toutes les annexes requises, est à retourner à: info@fvb.ch